Recherche biomédicale

Les deux **directions du CNRS et de l'Inserm** se sont rencontrées pour poser les bases d'une **meilleure coordination**
de la
recherche biomédicale en France
.

Il en ressort que quatre principes conduisant à une stratégie commune : Une plus grande lisibilité pour les laboratoires, les chercheurs, et une simplification des tutelles et des partenariats de toutes natures.La valorisation du « continuum » permettant le prolongement des recherches en biologie fondamentale vers la recherche clinique.

La nouvelle organisation doit garantir la fluidité des interfaces entre : mathématiques, chimie, physique, ingénierie, informatique, sciences humaines et sociales, sciences du vivant, recherche biomédicale, etc.L'ensemble des organismes de recherches et les universités doivent participer d'une même stratégie et participer aux nouveaux instituts thématiques.

Ces instituts seraient copilotés par le CNRS et l'INSERM, ils préfigureront les composants de la future organisation qui alliera la biologie fondamentale et la recherche clinique. Cette organisation sera définie plus précisément A l' occasion de la signature des contrats d'objectifs et de moyens liant le CNRS et l'INSERM avec l'état en fin 2008.

Source : http://www2.cnrs.fr/presse/communique/1351.htm